



DEPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE FREJUS

JPP/CRH/BA/AB

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****SEANCE DU 04 JUIN 2024**

Effectif du Conseil d'Administration	17
Membres en exercice	17

Télétransmission en Préfecture	06 JUIN 2024
Date Réception	06 JUIN 2024

Le quatre juin deux mille vingt-quatre, à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Fréjus, régulièrement convoqué le 30 mai, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale (Salle de réunions), le Kipling, 305 avenue Aristide Briand à Fréjus, sous la présidence de Monsieur David RACHLINE, Président du Centre Communal d'Action Sociale, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESIDENT : Monsieur David RACHLINE, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESENTS : Mmes SOLER, GATTO, CHIERICO, PERES, BONNOT, MM. BOURDIN, CAVIGLIOLI, PETIT, JOUANIC, GUERIN, Membres

ABSENTS EXCUSES : Mmes EL AKKADI, CREPET, BLESIOUS, JACQUEMIN M. PERONA, Membres

REPRESENTES:

Conformément à l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles ont donné pouvoir de voter en leur nom : M. Patrick PERONA à M. Michel BOURDIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Laurent PETIT

DELIBERATION N° 378 / 24	<u>EHPAD « LES EAUX – VIVES »</u>
Affiché du 06 JUIN 2024	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DEPARTEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA REFECTION DU SOL DU RESTAURANT
Au 06 AOUT 2024	<u>AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION</u>

Madame Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente expose :

L'EHPAD « Les Eaux-Vives » souhaite demander une subvention d'investissement au Département pour le financement de la réfection du sol de la salle de restaurant de l'établissement.

Dans ce cadre, l'EHPAD souhaite solliciter le concours du Département pour le financement partiel de ces travaux soit 15 600.00 Euros, à savoir que le coût total s'élève à 19 500.00 Euros HT.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à solliciter auprès du Département l'attribution d'une subvention d'investissement dans le cadre des travaux de réfection de sol pour la salle de restaurant des résidents de l'EHPAD les Eaux-Vives,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'obtention de cette subvention et signer tout acte afférent à cette demande,

SOUMET la présente délibération au contrôle de légalité de Monsieur le Préfet du Var,

AINSI fait et délibéré à Fréjus, le 04 Juin 2024 et ont signé au registre tous les membres présents, après lecture faite.

POUR EXPEDITION CONFORME

**POUR LE PRESIDENT
LA VICE PRESIDENTE**

Nassima BARKALLAH

